

Diagnostic de l'échec de la contractualisation des mesures agri-environnementales pour réduire les incursions des Flamants dans les rizières de Camargue (France) —

"Les incursions des flamants roses dans les rizières de Camargue ne concernent que quelques pourcentages de la sole rizicole, néanmoins les dégâts occasionnés ponctuellement peuvent être conséquents et nécessiter un re-semis complet des parcelles touchées. Le rôle dissuasif de la présence de haies sur la venue des flamants ayant été démontré, un contrat visant à indemniser l'entretien des haies autour des rizières a été proposé dans le cadre des Mesures-Agri-Environnementales (MAE). Pour autant, très peu de riziculteurs ont souscrit à ce contrat. Nous montrons que ce faible taux de contractualisation s'explique par la restriction des MAE aux périmètres du Parc Naturel Régional de Camargue et Natura 2000, et par le fait que la présence et l'entretien des haies sont perçus par la majorité des riziculteurs comme incompatibles avec les pratiques culturales intensives. Afin que soient opérés les changements paysagers nécessaires à la réduction des dommages, les MAE devront mieux prendre en compte la zone affectée et les subventions correspondent davantage aux coûts financiers. Ces mesures ne seraient suffire à elles seules. Il paraît également nécessaire de s'appuyer sur des riziculteurs clés dans leur démarche."

Auteurs du document : ERNOUL L., MESLEARD F., BECHET A.

Obtenir le document : VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Mots clés : FLAMANT ROSE, RIZICULTURE, CONFLIT

Date : 2012

Type de ressource : Article scientifique

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM5781

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=5781>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/diagnostic-de-l-echec-de-la-contractualisation-des-mesures-agri-environnementales-pour-reduire-les-i1>

Evaluer cette notice: